



<http://jf.hautefort.com>

Remplissage des carnets en Rallye par les Commissaires

Format : ~10x21cm (1/3 de A4), contenant 5 cadres par page (1 par secteur)

Modif 2012 : - Suppression de la case **CH 0 blanche** (sortie parc), pour éviter des confusions.

Modif 2013 : - Suppression de la case **signature du navigo** au CH, il doit signer le mouchard (uniformisation).
- Ajout d'un emplacement pour la notification des **départs volés**, à remplir par le STOP (selon art. 31.8).

Modif 2019 : - Suppression de la case **voiture précédente** qui était remplie par le DES.
- Carnet mis au **format FIA** (A4 pliable → 1/3 de A4).
- Suppression de la case départ volé sur les carnets des épreuves FIA (Chablais et Valais) (remplacée par un feuillet).

Modif 2023 : - Suppression de l'ajout direct de la pénalité de 10" en cas de départ volé.

		Car No 8	Timecard B 02 mars 2019	
TC 1B	Regroup Out	ACTUAL START H M 10 10 TC 1B	TEMPS IDEAL H M 00 12	COMPETITOR USE DUE TIME H M 10 22 TC 2
TC 2			H M 10 22 TC 2	
TC 2	SS 2 Vuillerens 1.950 km	FINISH TIME H M S V10 10 29 13 2	COMPETITOR USE	
	PROVISIONAL STA	ACTUAL START H M 10 25	TARGET TIME H M 00 20	DUE TIME H M TC 2A
TC 2A	EARLY DEPART <input checked="" type="checkbox"/> X VISA STOP: JF	TIME TAKEN M S V10 04 13 2		
PC 1	Passage Control			

Au CH (CH 2, ou TC 2) : l'heure de pointage se trouve dans le cadre précédent l'ES en question. Ce sont les cases grisées se trouvant en bas à droite du cadre, sous le temps de secteur (temps idéal). Le commissaire y inscrit le temps de l'horloge au moment où le navigateur lui transmet le carnet (**10:22**). Il inscrit ensuite le temps provisoire de départ (+3') dans les deux cases blanches se trouvant à gauche des cases grisées du DES dans le cadre suivant (**10:25**). Il contrôle également que le n° d'équipage soit bien inscrit sur le carnet (**8**). Il fait enfin signer le mouchard au navigateur. En cas de travail en parallèle avec une tablette pour la transmission en direct, cette dernière doit être remplie en premier, suivi des carnets et mouchards.

Au DES : on contrôle le respect des 3', puis l'heure de départ s'inscrit dans les cases grisées à gauche du panneau DES (**10:25**).

Au STOP : l'heure d'arrivée s'inscrit dans les 4 premières cases blanches du cadre à droite du panneau AES (**10:29.13.2**). On effectue ensuite la soustraction vis-à-vis de l'heure de départ, dans les 3 cases blanches du dessous à droite du panneau STOP (**04.13.2**).
! : 1/10 = 1 seul chiffre

En cas de **départ volé**, le DES l'annonce au STOP qui mettra (si les cases sont existantes) une **croix** dans la petite case grise à gauche du panneau STOP, ainsi qu'un **visa** au-dessous. Un feuillet-quitance sera à faire signer à l'équipage, et jointe au mouchard pour le balai. **L'ajout de la pénalité de 10 secondes au temps de l'ES ne doit plus être effectué.**

Si l'équipage conteste, inscrire "Contesté" à côté des cases du mouchard et du carnet, et faites signer les 2 au navigateur. Si le temps de l'AES n'est pas possible à inscrire (problème technique), biffer et viser les cases du STOP, et faites partir la voiture afin qu'elle ne crée pas un danger pour les suivants. S'il refuse, avisez et faites un rapport.

La colonne grisée de droite est réservée au navigateur, pour y calculer son heure de pointage au prochain CH.

Pour une **Super ES en boucle** (pas d'exemple imagé) :

En Suisse, le CH de sortie est généralement supprimé par dérogation, car peu utile, et les commissaires en effectif limité, le sont plus ailleurs.

Au DES, le temps est à inscrire au plus juste, mais il est indicatif, puisque ce sont les cellules du chrono qui le lancent. En cas de départ à la minute suivante suite à la gêne des véhicules déjà dans la boucle, il n'est pas nécessaire de corriger le temps.

Au STOP, les cases de l'AES sont à biffer, et le temps annoncé par les chronos est à inscrire dans les cases du STOP.

Au CH de sortie, soit le CH après le STOP, le timbrage a pour but de relancer les voitures de minute en minute vis-à-vis des temps de carnet. Il ne pourra donc être fait qu'1 seul pointage par minute, possible de xx:00" à xx:59", le suivant sera timbré à la minute suivante ; un pointage en avance à un CH de sortie n'entraîne aucune pénalité, l'équipage doit donc donner son carnet aux commissaires dès son arrivée. Le temps s'inscrit dans les cases CHxA à côté de celles du STOP (idem une ES classique), puis dans les cases avec le même CHxA de la partie suivante.

Tout chiffre faux ou mal formé ne doit pas être corrigé, mais biffé et réinscrit en y ajoutant un visa (on ne fait pas un 8 avec un 5). Il est interdit de corriger un élément d'un autre poste. En cas de problème, effectuer un rapport.

La gestion des carnets étant très importante, il est vivement conseillé de suivre le cours de spécialisation rallye organisé chaque début d'année par l'AOR.

Pour plus d'info, laissez un commentaire sur le blog ou sur la page Facebook.
Merci pour votre engagement, et au plaisir de vous rencontrer !

*** **

Si ce texte vous intéresse, merci de respecter son auteur en ne le copiant pas, mais en utilisant le lien du fichier. **Avantage, vous aurez ainsi les mises à jour.**

*** **